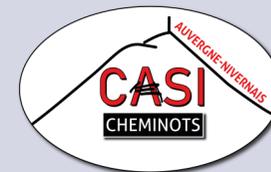




INFORMATIONS SUR LES ACTIVITÉS SOCIALES



Chers collègues,

Le CASI s'engage dans une évolution de ses offres afin de mieux répondre aux besoins de l'ensemble des cheminots et de leurs familles. Nous avons constaté que le système des chèques-vacances, malgré ses intentions, ne bénéficiait pas toujours équitablement à toutes et à tous mais, principalement, à celles et ceux qui avaient la capacité d'avancer les frais. Et le CASI refuse de laisser de côté une partie des cheminots et, notamment les familles les plus modestes, les jeunes, les personnes isolées et les retraités.

La résolution prise vise une politique sociale plus juste et solidaire, et qui bénéficiera à un plus grand nombre de cheminots et de leurs familles.

Priorité à la jeunesse : Les nouveautés 2026 sont là !

L'avenir des jeunes se construit à travers les choix que nous leur offrons : une véritable opportunité d'émancipation, un moteur pour l'apprentissage des adolescents.

C'est une priorité du CASI, et pour 2026, nous avons mis en place un séjour innovant, ouvert aux enfants de 12 à 17 ans :

- **Un séjour à Paris, pour découvrir la capitale, son histoire, sa culture et son patrimoine. Un séjour d'autonomie, axé sur la vie collective et la transmission des valeurs solidaires.**
- Le séjour pour les 8-16 ans dans un parc d'attractions, qui rencontre chaque année un grand succès.
- Les séjours relais (6-12 ans).

Ces séjours sont des leviers concrets pour permettre à tous les enfants de s'ouvrir au monde, de prendre confiance en eux et de vivre la force du collectif. Ce sont des vacances qui changent des vies.

Culture & sport : des droits fondamentaux pour tous

En remplacement des chèques-vacances, nous proposons désormais une participation aux licences sportives et culturelles étendue aux enfants. Danse, théâtre, arts plastiques, football, sports individuels ou collectifs... Chaque enfant, chaque jeune, chaque adulte doit pouvoir accéder à ces pratiques qui ne sont pas des privilèges mais bien des outils d'émancipation et de solidarité.

Séjours solidaires mer et montagne : un droit pour tous.

Grâce à nos séjours solidaires, nous offrons aux cheminots actifs et retraités ainsi qu'à leurs ayants droit la possibilité de partir en vacances.

Notre objectif est simple : démocratiser l'accès aux vacances pour tous.

Les séjours à St-Mandrier ou à Port-Vendres ont été complets en quelques heures. Leur pertinence n'est donc plus à démontrer !

Nos gîtes du CASI et centres du CCGPF restent ouverts et accessibles, pour permettre à toutes les familles de se ressourcer, de s'amuser et de profiter de moments inoubliables, sans distinction. Nos séjours solidaires sont une alternative réelle, où chaque famille peut se reposer et vivre de vraies vacances, sans exclure personne.

Agir partout, avec les cheminots.

Nous renforçons nos actions locales en mettant en place des activités sociales, culturelles et sportives de proximité, spécialement conçues avec et pour les cheminots sur leur lieu de vie. Ces initiatives ont pour objectif de :

- Renforcer la cohésion sociale,
- Favoriser les liens entre collègues et leur famille,
- Promouvoir le vivre ensemble.

En parallèle, les bibliothèques de proximité jouent un rôle central dans notre démarche. Elles sont des espaces d'échange, de réflexion, d'accès à la culture et à une lecture alternative. Nous encourageons vivement leur utilisation, pour que nos bibliothèques deviennent des lieux vivants, d'enrichissement mutuel et d'approfondissement des connaissances.

Une politique sociale en transformation.

Le CASI s'engage aujourd'hui dans un fonctionnement en faveur d'une plus grande justice sociale et de solidarité, avec la jeunesse en priorité, la culture et le sport comme leviers d'égalité, et l'émancipation collective comme valeur fondamentale.

Nous remercions tout le personnel du CASI pour sa force de propositions et son engagement sans faille dans la mise en place de ces nouvelles activités sociales, culturelles et sportives qui sont un atout majeur pour notre CASI.

Ensemble, nous construisons l'avenir.

Notre objectif est clair : œuvrer pour un CASI plus équitable, plus solidaire et surtout plus ambitieux.

A. MIKLAS, Secrétaire du CASI AUVERGNE-NIVERNAIS